

LE NATIONALISTE

Journal du Dimanche.

"DROIT AU BUT"

ABONNEMENT :

Une piastre par année; strictement payable d'avance.

DIRECTEUR-GÉRANT :

OLIVAR ASSELIN.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :

1437, RUE NOTRE DAME, MONTRÉAL.

TÉLÉPHONE BELL :

MAIN 3237.

Publié par la Cie de Publication du "Nationaliste," à resp. limitée.

Le programme nationaliste

- I. Pour le Canada, dans ses relations avec l'Angleterre, la plus large mesure d'autonomie politique, commerciale et militaire, compatible avec le maintien du lien colonial.
- II. Pour les provinces canadiennes, dans leurs relations avec le pouvoir fédéral, la plus large mesure d'autonomie compatible avec le maintien du lien fédéral.
- III. Adoption, par toute la Confédération, d'une politique de développement économique et intellectuel exclusivement canadienne.

Leon-Adolphe Chauvin

La jeunesse nationaliste a connu Léon-Adolphe Chauvin dans une de ces circonstances où l'on trouverait encore des motifs d'espérer, le jour où l'égoïsme, la vénalité, toutes les mauvaises passions qui ont envahi notre vie politique, sembleraient définitivement victorieuses.

C'était après le congrès commercial pan-britannique. Les délégués canadiens-français, trompés, avaient accepté le principe de la participation du Canada à la défense de la Grande-Bretagne. La jeunesse s'écroula, nous organisâmes en toute hâte une assemblée de protestation; MM. Bourassa, Chauvin et quelques autres furent invités à se faire les interprètes du sentiment public.

Chauvin était alors en villégiature en arrière de Fraserville, à trois cents milles de Montréal; il ne connaissait pas, ou il connaissait peu les organisateurs du mouvement. Nous lui écrivîmes le mercredi, il arriva le dimanche. Des amis haut placés tentèrent de le détourner de la réunion, organisée, disaient-ils, dans l'intérêt du parti libéral. Il vint, il parla; et quand, fier de cette amitié nouvelle, mais étonné de trouver de si fortes sympathies chez un étranger encore tout couvert de la poussière des luttes politiques, nous lui demandâmes pourquoi il ne s'était pas méfié de nous, il nous répondit en souriant: "Mes amis, à votre âge, on ne fait pas de lâchetés."

Le lendemain, Chauvin repartait pour Fraserville. Il avait fait un voyage de six cents milles tout exprès pour dire à la jeunesse: "Vous secouez dès la première heure le joug des coteries. Dès vos premiers pas dans la vie publique, vous vous affranchissez de la tyrannie avilissante des préjugés. Jeunes éphèbes, vous avez raison: prenez en la parole d'un homme qui a connu le néant des guerres intestines, qui était peut-être fait pour jouer un rôle important dans la vie nationale, et qui souffre d'avoir parfois comprimé sa volonté, bridé son intelligence, fait violence à tout son être généreux et franc."

Ah! que de telles paroles font du bien! Quand nous fondâmes le "Nationaliste," Chauvin voulut en être.

Il y a quelques semaines encore, il acceptait de donner, sous les auspices du cercle des étudiants nationalistes, une conférence sur le rôle social de la jeunesse. Il était heureux d'avoir une fois de plus l'occasion de faire du bien. Rien ne l'aurait fait revenir sur sa décision, si la mort n'était venue l'arracher brutalement à l'affection des siens et à l'admiration affectueuse de ses amis.

C'est donc un homme que l'on conduisait hier au cimetière; un homme simple et juste, un citoyen courageux, un ami désintéressé et fidèle — pour tout dire, un homme! Je voudrais savoir écrire, pour rendre un digne hommage à sa mémoire. Je voudrais être riche en éloquence, pour en déposer des monceaux sur son cercueil que la tâche quotidienne m'a empêché de suivre, mais où je le vois en ce moment, le front serein, le visage calme, comme le bon ouvrier surpris au travail par le sommeil.

Hélas! nos plumes, accoutumées à la lutte, sont impuissantes dans l'éloge; nos voix, aigries dans la malediction constante de la trahison, n'ont devant cette tombe qui se ferme, que la force de pousser un sanglot. Lui qui nous connaît et qui nous aime tels que nous sommes, lui dont la nature si douce, le cœur si large et si bon, comprenait nos violences et excusait jusqu'à nos excès, il nous pardonnera de ne lui apporter à l'heure de la séparation qu'un humble bouquet d'immortelles cueillies sur le champ de bataille, de ne lui offrir, pour l'heure du jugement, que le loyal témoignage d'un compagnon d'armes.

OLIVAR ASSELIN

Le "Yorkshire Post" trouve que le Canada, après avoir attiré chez lui l'émigrant anglais, devrait au moins lui permettre d'importer ses vêtements de la mère-patrie.

S'il nous faut maintenant donner des préférences à tous les pays qui envoient des calons au Canada, nos manufacturiers font aussi bien de fermer boutique.

DUNDONALD DÉMISSIONNE

Il sera remplacé temporairement par le colonel Aylmer, un Canadien

LE LIEUTENANT-COLONEL SHERWOOD SERAIT ENSUITE NOMME EN PERMANENCE

(Dépêche spéciale au Nationaliste)

Ottawa, 12.--Lord Dundonald a démissionné du commandement de la milice. Un Canadien, le colonel Aylmer, des Cantons de l'Est, est nommé commandant pro tempore. On dit que, vu son grand âge, il ne restera que six mois au commandement et qu'il sera ensuite remplacé par le lieutenant-colonel Sherwood, aujourd'hui commandant de la police fédérale.

Le tarif Fielding

M. Fielding a déclaré que tout le monde, au Canada, est favorable au commerce inter-impérial.

Il serait bon de s'entendre sur ce point.

Personne ne s'oppose à ce que ce pays entretienne avec l'Angleterre et les diverses fractions de l'Empire les relations commerciales les plus étendues.

Les plus farouches nationalistes sont prêts à faire des concessions commerciales à la métropole — à la condition d'en recevoir des avantages équivalents.

Et deux principes doivent dominer toute cette question: le maintien de notre absolue indépendance et l'absence de toute considération de sentiment.

Faisons un arrangement commercial avec l'Angleterre, c'est bien! mais à la condition que les bases en soient clairement définies et qu'il soit dénonçable à volonté.

Le même principe s'applique aux colonies. Faisons, si nous y trouvons notre avantage, des arrangements avec chacune d'elles, mais toujours sur des bases précises et pour un laps de temps déterminé.

Ce dont nous ne voulons pas, c'est d'une combinaison qui nous lierait pour un temps indéfini et d'où nous ne pourrions sortir que par le consentement de toutes les parties intéressées.

Nous voulons savoir où l'on nous mène et que, sous prétexte de commerce, on ne nous engage pas dans la voie de la fédération politique et militaire. Que celle-ci soit le dernier but de la politique chamberlainiste, il faudrait être aveugle pour ne pas le voir quand l'ex-ministre l'affiche lui-même en toute occasion.

Nous entendons conserver notre entière liberté parce que le tarif de ce pays doit être basé sur l'intérêt exclusif du Canada, et que cet intérêt peut varier d'année en année.

Pour le même motif, nous réclamons que notre tarif soit établi en dehors de toute considération sentimentale. Sur l'échiquier commercial, l'Angleterre, l'Australie et l'Afrique du Sud sont des pièces comme la France, l'Allemagne et le Japon, et qui ne valent qu'autant qu'elles sont utiles.

Au point de vue économique, les diverses fractions de l'Empire forment des entités distinctes qui n'ont, les unes envers les autres, aucune obligation spéciale et qui peuvent même avoir à se combattre. Ce que nous affirmons aussi nettement ici correspond au sentiment intime des masses en ce pays, même de ceux qui clament le plus haut leur loyalisme. Le plus sûr moyen d'éviter de douloureux mécomptes, et peut-être une crise dangereuse, c'est de jouer cartes sur table et de dire toute la vérité.

Jamais les manufacturiers canadiens ne consentiront à se sacrifier pour leurs congénères d'outre-Atlantique!

La seule chance d'unité et de permanence de l'Empire réside dans la décentralisation, dans la plus large autonomie concédée à tous ses groupes constitutifs. Plus ils seront libres, moins graves et moins douloureux seront les conflits fatals.

C'est pourquoi nous réclamons pour le Canada le droit absolu de faire et de défaire ses traités de commerce avec toutes les nations du monde, y compris la Grande-Bretagne et ses colonies. C'est le complément nécessaire du droit de régler notre tarif, sans lequel celui-ci pourrait devenir virtuellement caduc.

Il arrivera peut-être une heure où nos intérêts fédéreront complètement de ceux de l'Angleterre, où le traité que nous lui demanderons de sanctionner sera nuisible à son propre commerce. Ici vou-

drions qu'elle n'eût pas à choisir entre son intérêt et le nôtre, entre son intérêt et notre liberté.

Le choix laisserait de trop amers et de trop dangereux souvenirs. La situation sera plus logique et moins grave, si nous agissons nous-mêmes et sous notre propre responsabilité.

Donc, indépendance absolue de l'action canadienne et détermination de notre politique fiscale au point de vue exclusif du Canada, entité distincte, en dehors de toute considération sentimentale, voilà les grandes lignes directrices de notre action en matière de tarif.

Le reste, surélévation ou abaissement des droits sur tel ou tel article, relève des économistes et des hommes d'affaires.

OMER HERBUX

Vichy-Celestins -- seule véritable

ECHOS

Le "Daily Chronicle" de Londres exprime probablement l'opinion des Anglais intelligents en disant que l'augmentation des droits canadiens sur les lainages est un exemple de l'instabilité des arrangements commerciaux.

La suppression des droits sur les mélasse est un acte de bonne politique, la fabrication des mélasses n'ayant aucune chance de s'implanter au Canada. Pour la même raison, on n'aurait jamais dû favoriser au Canada l'établissement de raffineries qui nous font payer le sucre deux fois ce qu'il se vend en Angleterre. L'industrie qui va chercher sa matière première à l'étranger sera tôt ou tard un fardeau pour le peuple.

Avec l'industrie du fer et l'industrie des lainages à l'abri de la concurrence étrangère, M. Tarte content et l'Association manufacturière prête à accepter les conclusions d'une bonne commission d'enquête, espérons que le tarif va enfin nous laisser un peu de repos.

Naturellement, les gens qui font dans la cavalerie sont à cheval sur la discipline.

Le "Gleaner" de Huntingdon expose les plans de lord Dundonald pour la réorganisation de la milice, puis il ajoute:

"Tout cela est ingénieux et intéressant, mais reste la question de savoir à quoi cela servira. Lord Dundonald croit-il réellement que cent mille hommes puissent garder contre quatre-vingt millions d'habitants une frontière longue de quatre mille milles?"

Dans une revue de la nouvelle Histoire populaire des Etats-Unis par M. Elson, un collaborateur du "Globe" de Toronto reproche à cet historien de mentionner à peine le combat de Chrysler's Farm, où 700 Canadiens battirent 2,500 Américains, et de ne pas mentionner du tout la bataille de Chateauguay, "un des faits les plus remarquables de l'histoire du monde."

"L'action d'éclat de Salaberry," dit le collaborateur du "Globe," fut une véritable lutte des Thermopyles, avec cette différence que De Salaberry repoussa l'ennemi."

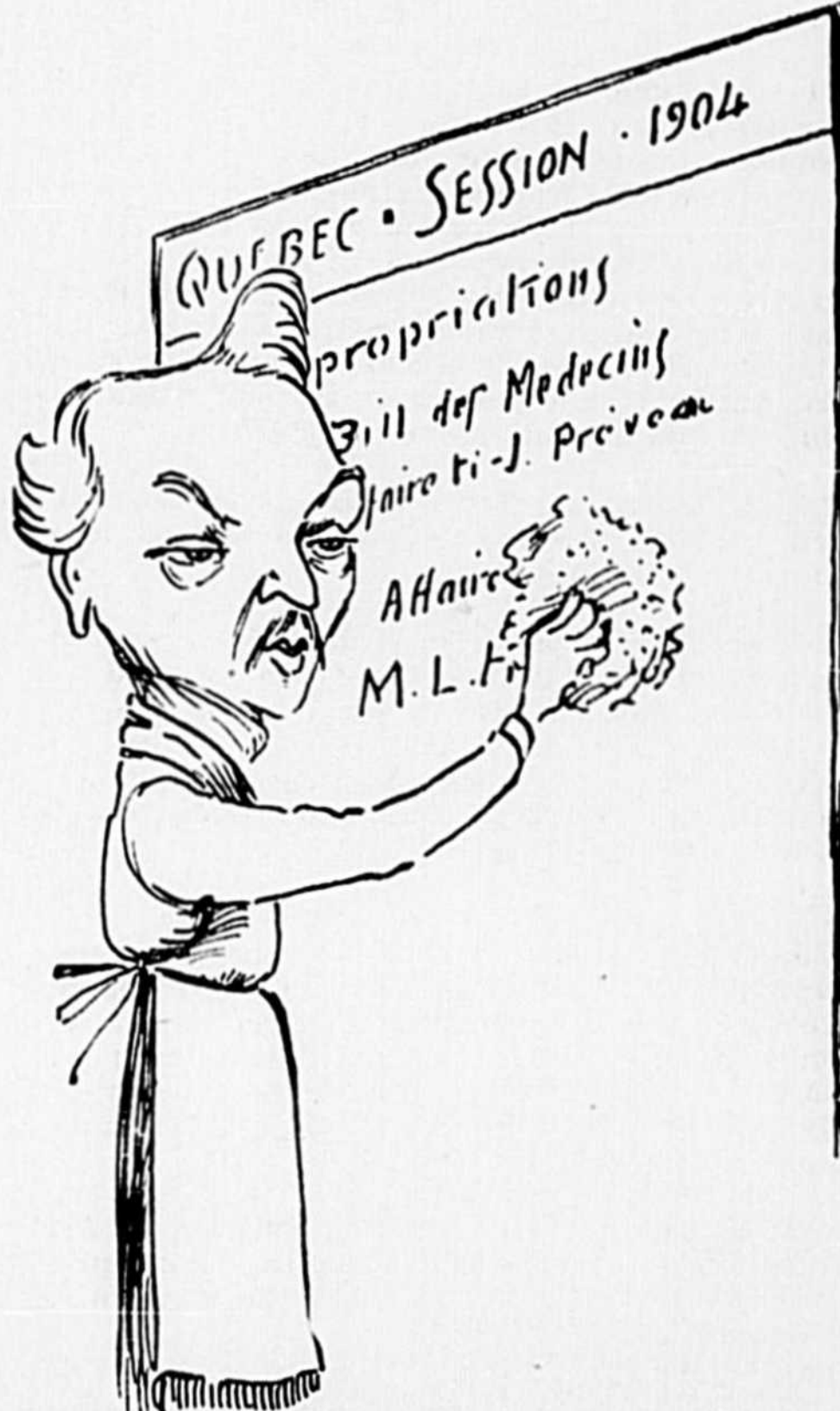
Cet hommage d'une plume anglaise à la valeur française nous console un peu des histoires de Castell Hopkins.

Avec la nomination de M. Bostock est commencée l'invasion du Sénat par les Américains, mais les agents de la "Mutual Reserve Assurance Co." avaient déjà fait des reconnaissances.

Le "News" intitule "Un appel aux armes" la nouvelle de la convocation du congrès de la Jeu-

BLANCHISSAGE CONSTITUTIONNEL

Le lieutenant-gouverneur a prorogé les Chambres (LES JOURNAUX.)



Maintenant, reposons nous.....

nesse canadienne-française, où il voit une manifestation nouvelle du mouvement nationaliste.

Avec tous les bruits de révolution qui leur arrivent de Québec, les gens de Toronto doivent parfois mal dormir.

Le gouvernement de l'Ontario a confié à M. A.-R. Macdonnell, d'Ottawa, le prolongement de son chemin de fer du Témiscamingue jusqu'au tracé du futur transcontinental, c'est-à-dire sur un parcours de cent milles. Toronto est donc sûre dès maintenant d'être reliée avec le G.-T.-P.

Les guerriers thibétains qui viennent de déclarer la guerre à l'Angleterre (c'est le ministre Bal-tour qui le dit!) sont armés de vieux canons ho sept centimètres et de fusils à pierre. La dépêche du "Times" qui fournit ce détail ajoute gravement: "Il n'y a rien de vrai dans le rapport qu'ils (les Thibétains) se sont servis de canons en cuir." L'honneur des armes britanniques est sau!

La succession Scott, d'Ottawa, demande à la ville de Hull \$35,000 d'une chute du vaisseau dit de la Brasserie, qu'elle a payée quelques centaines de piastres.

Le gouvernement provincial aurait pu louer cette chute comme le gouvernement fédéral a loué celles sur lesquelles sont installées les grandes usines Booth et Eddy. Mais il a trop horreur du féodalisme!

"Féodalisme" est un gros mot, qui tient lieu de bien des arguments.

Tous les grands journaux du pays ont fait dire à M. Laurier, à l'occasion de la pose de la pierre angulaire de la nouvelle université d'Ottawa:

"On a exprimé l'espoir que cette université serait une université anglaise. Si j'avais eu une voix dans les conseils de l'Université, j'aurais dit, certainement: Que ce soit une université anglaise."

M. Laurier a été entraîné trop loin par le désir de plaire à ses auditeurs de langue anglaise. Il l'a compris bien vite, car il a terminé son discours par un plaidoyer en faveur de l'enseignement des deux langues.

A propos de cette cérémonie, il n'est peut-être pas trop tard pour rendre à nos concitoyens irlandais la justice de constater qu'ils y assistaient en foule, comme pour répudier le mouvement anti-français inauguré il y a quelque temps par leurs compatriotes de Cornwall.

Proportionnellement, les chemins de fer canadiens ont reçu trois fois plus de subventions que les chemins américains. La moyenne des recettes par mille est plus considérable au Canada qu'aux Etats-Unis. En outre, le réseau américain est beaucoup plus lourdement taxé.

Comment donc expliquer que pas un chemin canadien ne transporte les voyageurs de première pour moins de trois cents le mille, tandis que nombre de chemins américains les transportent pour deux cents?

Les journaux quotidiens annoncent gravement que le Crédit Universel est forcé de faire une liquidation volontaire.

ECHOS

M. Flynn reprochait à M. Parent de ne pas donner libre jeu au ministre de la Colonisation. M. Parent a répondu :

" Nous avons déjà commencé cela en créant la réserve Gouin, et nous comptons poursuivre notre idée. La classification nous y aidera."

La réserve Gouin, créée en 1902, renferme 300 lots ; elle n'est pas encore toute peuplée.

La voilà bien, la politique de résultats !

Le C. P. R. a fait beaucoup pour la prospérité de la ville et doit être traité avec justice. On ne doit cependant pas oublier qu'il est encore en dette envers les contribuables pour la gare Viger, et qu'il ne cherche aujourd'hui à s'agrandir dans l'Est que parce qu'il ne peut trouver de terrain aux environs de la gare Windsor. Lui faire cadeau de 70,000 pieds de terre, c'est jouer un rôle de dupes.

M. Rainville est parti pour le Vieux-Monde. Il profitera de son voyage pour voir si la "Montreal L. H. & P. Co." ne trouverait rien à agripper en Europe.

Il règne une dangereuse épidémie d'anglomanie chez les jeunes filles de la haute gomme canadienne-française. On en cite une demi-douzaine qui se sont, dans les derniers six mois, mariées ou fiancées à des Anglais. L'autre jour, à la Fête de l'Union Nationale Française, on pouvait, sans bouger, en compter une dizaine chez qui tout sentiment français est mort, et qui se croiraient ridicules de fréquenter chez leurs compatriotes. Notre race serait bien à plaindre, si elle n'avait pour rempart que la poitrine de ses parvenus.

L'attitude de sir Percy Girouard en face du gouvernement du Transvaal est une fiche de consolation pour les Canadiens.

Si Radcliffe a vraiment prononcé ces paroles que lui attribue la "Patrie" : " On ne pend que les chiens qui mordent. On ne prend même pas la peine de les pendre de nos jours. On prend toute sorte de précautions pour les empêcher de souffrir lorsqu'on les tue. On asphyxie les animaux. Pourquoi pendre un homme ! ", on devrait le nommer ministre de la Justice.

L'ingénieur divisionnaire Kyle, qui vient de quitter volontairement le service du G.-T.-P. parce qu'il avait compromis ses maîtres en écrivant aux ingénieurs américains des lettres injurieuses pour ses confrères canadiens, n'a pas besoin de quitter le pays : il y aura toujours place pour lui dans l'administration de l'Intercolonial.

Est-il vrai que MM. Parent, Turgeon et Archambault ont forcé un certain nombre de députés libéraux à voter pour la Suburban Railway Co. en les menaçant d'ostracisme ?

L'opinion de M. Irvine, ancien premier ministre de la colonie de Victoria, que le triomphe du Japon dans la guerre actuelle serait une menace pour la souveraineté anglaise en Australie, est d'accord avec celle exprimée par M. Bourassa dans le "Nationaliste".

La commission royale chargée de l'étude de la question militaire en Angleterre a conclu à la conscription. Partant de ce fait, et aussi du fait que les colonies auront besoin de tous leurs hommes pour leur propre défense, le "Yorkshire Post" conclut que l'Empire a besoin de repos pour pouvoir mastiquer les énormes bouchées qu'il a prises.

Les adversaires de la concession du droit de traiter aux colonies sont tout surpris d'apprendre par un article de la "Saturday Review", de Londres, dû à la plume de M. Thomas Hodgkins, de Toronto, que la Compagnie des Indes orientales jouissait de ce droit ; que le traité de 1888 touchant les pêcheries, et celui de 1893 touchant le commerce franco-canadien, furent négociés par le gouvernement anglais, mais étaient sujets à l'approbation du gouvernement canadien.

Si le général Hutton joue en Australie le même rôle qu'il a joué au Canada, il ne faut pas s'étonner qu'il s'obstine à cacher au gouvernement ses télégrammes chiffrés.

Ici, dans les colonnes du "Nationaliste", on ne peut demander justice pour la province de Québec sans s'attirer l'épithète de "provincial" de la part des journaux de Toronto. Le "News" ne se gêne pourtant pas de réclamer une plus grande place pour l'Ontario dans la géographie adoptée par les écoles de cette province.

C'est une maison connue que celle de Cadieux & Dérome, qui annonce aujourd'hui dans le "Nationaliste" une grande vente de drapereaux pour la Saint-Jean-Baptiste. Elle a conclu avec une manufacture des arrangements qui lui assurent la marchandise aux plus bas prix du marché. Ecclésiastiques et laïques y trouveront aussi un choix de livres presque infini, sur tous les sujets capables d'intéresser un homme sérieux.

On sait que la maison Beauchemin a maintenant des intérêts considérables dans la maison Cadieux & Dérome. C'est pour le public une nouvelle garantie de bonne administration, et pour les deux maisons intéressées, un gage de succès.

La vente de drapereaux se continuera jusqu'à la Saint-Jean-Baptiste.

On est prié de ne pas confondre le M. Guimond, du concours de popularité de la "Presse", avec le M. Guimond qui fait dans les sociétés de crédit.

M. Tréau de Cœli, l'agent d'immigration qui donne aux émigrants belges des lettres en anglais destinées à les placer malgré eux chez des agriculteurs de cette langue, est un Belge. Il représente la province de Québec, croyons-nous. Il a une curieuse manière de gagner son argent.

Il nous fait plaisir d'apprendre que M. le chanoine Bolduc a été élevé au rang de prêtre domestique de Sa Sainteté.

M. le chanoine Bolduc est curé de Cacouna. Les hôtes de cette enchantée station balnéaire ont eu mainte occasion d'apprécier son tact et son intelligence.

Compensation :

" Plusieurs personnes qui se sont rendues à St-Scholastique, dit la "Presse", n'ont pu obtenir de cartes d'admission pour l'exécution. Elles auront eu une compensation en voyant le bonnet du condamné disparaître derrière le mur."

On serait heureux de connaître les noms des architectes canadiens qui ont concouru pour la préparation des plans de l'université d'Ottawa.

Les subventions fédérales aux provinces équivalent maintenant à 6.6 pour cent du revenu d'Ottawa. En 1867, la proportion était de 21 pour cent.

Les assises sans Cooke, ce n'est plus les assises.

Selon la "Presse", MILLE PERSONNES AU PLUS assistaient à la pendaison de Bélanger. L'humanité progresse !

Nos félicitations à M. le Docteur Fortunat Lachance qui vient d'être nommé interne à l'Hôtel-Dieu, après avoir reçu son diplôme de docteur en médecine aux derniers examens de Laval.

M. Lachance a été l'un des fondateurs et le premier président du Cercle Nationaliste des Étudiants en médecine.

Un confrère du matin demande : " Le dangereux voleur de la princesse Stéphanie est-il encore ici ? "

Puisqu'on ne cherche que le voleur, c'est qu'on a retrouvé la princesse. Allons, tant mieux !

Les missionnaires du diocèse anglican d'Ottawa demandent un "salaire" minimum de \$900 par année. Il n'est pas encore question de grève, cependant.

Lord Milner comme lord Strathcona parle en son nom personnel.

Certains fonctionnaires anglais ont une faculté de dédoublement vraiment merveilleuse.

Lord Dundonald aussi, a parlé longtemps en son nom personnel, mais il s'est trouvé un M. Fisher sur sa route, et le dédoublement n'est plus permis.

Pour récompenser lord Onslow d'avoir tenu le bétail canadien en interdit en sa qualité de président du "Board of Agriculture" de la Grande-Bretagne, on en fera un gouverneur du Canada.

Les adhérents de la Ligue navale à Toronto ont entrepris de conserver le pôle nord au Canada. On leur donnera volontiers, s'ils veulent le coloniser.

Vanille essence ; 75 \$l. et \$1.50 la Jules Bourbonniere Tel. Bell Est 1122

Seize ans de pirateries

Sous ce titre un Français qui s'intéresse beaucoup et intelligemment aux choses du Canada, M. Jean Lionnet, président de La Canadienne, écrit dans le "Soleil" de Paris :

Quand Voltaire définissait cavalièrement le Canada : " quelques arpents de neige ", il exprimait l'opinion publique de son temps. Avons-nous le droit de nous en indigner ? Les Français d'ailleurs pouvaient-ils pressentir le développement extraordinaire de cette colonie abandonnée avec tant d'insouciance ? Leurs compatriotes d'Amérique, livrés aux Anglais en 1763, n'étaient que soixante-neuf mille ; et ils sont aujourd'hui près de trois millions, tant au Canada même qu'aux États-Unis. Certes, un bourgeois parisien du dix-huitième siècle était incapable, sans une inspiration surnaturelle, de prévoir un tel miracle !

Cette race, si jeune encore et si vigoureuse qui, dans la province de Québec, vit presque indépendante sous l'autorité nominale de la Grande-Bretagne, a conservé jalousement notre langue et a su se créer une littérature. Nous connaissons un peu — trop peu — quelques-uns de ses poètes : Fréchette, Crémazie, Chapman. Mais le Canada français possède aussi des romanciers et des auteurs dramatiques ; ses écrivains s'essayent dans tous les genres, avec une heureuse audace.

Cependant, lorsqu'ils veulent se produire, ils se heurtent toujours à un obstacle, — et cet obstacle, c'est nous qui le dressons devant eux.

Bien malgré nous, je m'empresse de le dire !... Voici, en effet, la situation. Dédaignant les œuvres canadiennes, qu'il leur faudrait payer, les journaux reproduisent nos articles, nos variétés, nos feuilletons ; les directeurs de théâtre jouent nos pièces ; les éditeurs contrefont nos livres, — tout cela sans jamais nous donner un centime.

Voulez-vous des exemples ? Parmi les pièces qu'a montées, dans la saison de 1903-1904, le théâtre des Nouveautés de Montréal, je puis vous citer : " Cyrano ", " l'Aiglon ", la " Tosca ", le " Prince d'Aurec ", les " Remplaçants ", le " Passant ", " Jean-Marie ". Or, ni Rostand, ni Sardou, ni Lavédon, ni Brieux, ni Coppée, ni Theuriot n'ont jamais rien touché ; il est même probable qu'ils ignorent leurs succès d'outre-mer.

D'autre part, je viens de recevoir un petit catalogue d'un libraire canadien-français, qui publie une collection à dix cents (cinquante centimes). L'ordre alphabétique est si rigoureusement observé, que la nomenclature commence ainsi : " Ami des Salons ", par Mlle Nitouche ; " Art poétique ", par Boileau. Et cet éditeur attribue les " Soirées de Saint-Pétersbourg " à Xavier de Maistre. Mais je ne lui reproche point une si innocente fantaisie... Ce que je lui reproche, c'est d'avoir volé tout un stock de romans français, signés Jules Mary, Champoll, Saussière, Maryan, Etienne Marcel, Ducanfranc, Charles Deslys, Pierre Sales, Louis Létang, E. Berthel, Pierre Maï, Ernest Daudet. Il n'a pas épargné non plus la poésie : le " Pater " de Coppée figure sur sa menue feuille, — honorablement placé entre les " Oraisons funèbres " de Bossuet et les " Plaideurs " de Racine.

Pourquoi ne pas réclamer ? demanderez-vous sans doute.....

M. Lionnet rappelle ici les démentis survenus entre M. Emile Bergeret et le Théâtre National Français à propos de " Plus que Reine ", puis il ajoute :

Il semble, par conséquent, que nulle loi ne protège les auteurs français au Canada. Erreur ! La Convention de Berne y est parfaitement applicable, et les auteurs français, qui qu'en pense ce directeur facétieux, sont protégés comme en Angleterre. Mais

personne jusqu'à ce jour n'avait paru s'en douter..

Récemment, un journaliste canadien-français, doublé d'un littérateur distingué, M. Louvigny de Montigny, s'est avisé de protester contre les abus commis par ses compatriotes. Les écrivains de Montréal ou de Québec en souffrent autant que nous, vous le comprenez, puisqu'ils ne trouvent littéralement plus de place dans leurs maisons d'édition, dans leurs théâtres, dans leurs journaux, encombrés de nos productions gratuites. La protestation de M. de Montigny trouva de l'écho en France : la Société des Gens de Lettres s'émut. Alors, à Paris, les gens compétents s'écrièrent en chœur : " Mais la Convention de Berne nous couvre ! " Au Canada même, l'Association des Journalistes canadiens-français forma une commission, sous la présidence de M. Louvigny de Montigny, pour étudier la question, et intervenir ensuite auprès des pouvoirs publics. Cette commission s'étant adjoint des juristes, voici ce que m'écrivit M. de Montigny : " Nos avocats sont d'avis que le Canada adhère bel et bien à la Convention de Berne."

Ainsi, tout le monde en tombe d'accord : la Convention de Berne protège les auteurs français au Canada.

Cependant cette Convention internationale a été ratifiée le 5 septembre 1887. Voilà donc seize ans que des industriels la violent et que nous la laissons violer ! Durant seize ans, leur piraterie s'est exercée sans que leurs victimes, qui avaient en main une arme sûre, aient songé à s'en servir !

En vérité, nous sommes le peuple le plus débonnaire du monde.

Jean Lionnet

Vichy-Celestins -- Seule véritable

UNE OPERETTE DU Dr PREVOST

On jouera toute la semaine prochaine en lever de rideau, au Théâtre National, " Scène de Ménage ", opérette dont les paroles et la musique sont d'un auteur canadien, M. le Dr Paul-Emile Prevost. On dit beaucoup de bien de cette œuvre, d'une touche légère et sûre.

Le Dr Prevost a eu bonne main dans le choix de ses interprètes, qui sont : Harmant, le chanteur favori du public montréalais ; Dormez, baryton ; Madame Pouquet-Vérande et Mme Evrard.

On jouera aussi cette semaine, au même théâtre — et en français naturellement — le drame américain qui a fait verser tant de larmes d'attendrissement, " East Lynne ". La figuration comprend Guiraud, Godeau, Petit-Jean, Hamel, Mmes de la Sablonnière, Verteuil, Nozière, la petite Eva, la petite Sarah, et plusieurs autres.

UN MOT DE M. CHAPMAN

M. Chapman, l'auteur des " Aspirations ", nous écrit au sujet de la note que lui consacrait le "Nationaliste" dimanche dernier :

" Le prix Archon-Despérouses se donne pour un volume de vers, non pas seulement pour la poésie lyrique... Le programme dit : POUR UN VOLUME DE POESIES. MM. Theuriot et de Hérédia m'ont dit que tous les livres de poésies — odes, élégies, drames — pouvaient être couronnés au concours Archon-Despérouses. D'ailleurs, si je vois les luttes que vous nous promettez, j'aurai à prouver cela en bonne et due forme."

" Je ne discuterai pas longtemps."

On était sous l'impression que " Jeanne d'Arc " tragédie en vers de M. Fréchette, n'avait pas été admise au concours. La lettre de M. Chapman remet les choses au point.

AUX AUTOMOBILISTES

Les automobilistes apprendront avec plaisir que la voirie, de Montréal au Bout de l'île, est maintenant en excellent état : on y a fait dernièrement des travaux considérables, qui garantissent les chauffeurs contre tout accident.

Cette partie de l'île de Montréal, avec ses routes droites et ses champs découverts, est certainement l'endroit idéal pour faire du vingt milles à l'heure. Au bout de la course, on descend à l'hôtel Bureau se reposer et se rafraîchir, puis l'on remonte piampiam à la ville.

M. Bureau a encore un certain nombre de chambres à louer à ceux qui voudraient faire de la villégiature à bon marché, avec facilité de pêche, de communications avec la ville, etc.

Dîner spécial tous les dimanches, à l'Hôtel Bureau.

UN DES NOTRES

Il nous fait plaisir de constater que le meublier le plus en vogue de Montréal est un Canadien-français, M. N.-G. Valiquette.

Pour juger des progrès de la maison Valiquette, il ne suffit pas d'en regarder l'enseigne en passant. Dans l'Est, elle a pris une telle importance en ces derniers temps que, gênée par les magasins voisins, elle a été forcée de l'agrandir par le haut, du côté des nuages. Aujourd'hui, M. Valiquette occupe tous les étages s'élevant au-dessus des grands magasins Tooke et Semi-Ready, et les vastes bâtiments situés derrière la succursale de la Banque de Québec. Son établissement, à quelques pieds du niveau de la rue, s'étend donc sur la rue Sainte-Catherine de la rue Saint-André à la rue voisine. Et les affaires augmentent toujours. Pour la commodité de la clientèle, on a descendu les bureaux du deuxième au premier étage.

UN NOYE A LA MORGUE

La police a trouvé hier soir dans le fleuve, entre les rues Colborne et des Communes, le cadavre d'un noyé inconnu.

Le mort est bien vêtu et porte des bottines lacées. Un de ses talons de chaussure est plus haut que l'autre, ce qui semble indiquer que le défunt boitait. On a trouvé sur le cadavre une enveloppe de paie portant le nom de J. Pilon et le chiffre de neuf dollars. L'enveloppe était vide.

INSTITUT HYDRO-ELECTRIQUE

Cancer, Tuberculoses, Maladies de la Peau, Maladies Nerveuses, Maladies Génito-Urinaires, traités par Rayons X, Electricité, Bains d'Air Sec surchauffé, Massage, etc.

Tel. Est 2279,

400 St-Denis, Montréal.

LA GUERRE

CONFERENCE CHEZ LE CZAR

Petersbourg, 11. — A une conférence qui a eu lieu aujourd'hui entre le czar, le grand duc Alexis, grand-amiral russe, le vice-amiral Avellane, chef de l'Amirauté, on a résolu de s'en tenir, pour l'augmentation de la flotte, au programme arrêté avant la guerre. Les nouveaux vaisseaux, dont la construction commencera incessamment, se partageront entre la Baltique et la Mer Noire. Ils seront probablement tous construits en Russie ; il se peut aussi que la France en entreprenne quelques-uns.

LES RUSSÉS RETRAITENT-ILS ?

Séoul (Corée), 11. — La démonstration faite par les Russes dans la province de Ham Heung (nord-est de la Corée) est terminée. Les Cosaques se sont retirés vers le nord. On croit que les Russes se dirigent sur Vladivostok avec l'intention de s'y fortifier.

PRISONNIERS JAPONAIS

Pskoff (Russie), 11. — On attend ici dans quelques jours dix officiers et deux cents soldats japonais prisonniers.

AVANTAGE JAPONAIS

Tokio, 11. — Le village de Siou-Yen, occupé par l'armée japonaise, est situé à 40 milles au nord-est de Kaiping et à 45 milles au sud-est de Hai-Tcheng, et commande la route qui conduit à ces deux places. Samatza, sur la route de Liao-Yang et de Moukden, est une autre position très importante. En passant par là, les troupes japonaises, dans leur marche vers le nord, éviteront le redoutable défilé de Mao-Tien-Ling, occupé par les Russes.

LES QUARTIERS GENERAUX DE KOUROPATKINE

Liao-Yang, 11. — Le général Kouropatkine a ses quartiers généraux dans un wagon de chemin de fer. Il ne prend qu'une demi-heure de repos par jour, et ce, après la collation, à l'heure des grandes chaleurs. Il se lève à 7 heures et se couche à minuit. Ses soldats l'adorent. Il visite fréquemment les hôpitaux, parle aux patients, distribue de l'argent et des médailles aux braves.

EST-CE UNE RUSS ?

Petersbourg, 11. — Comme la colonne japonaise qui a occupé Siou-Yen n'a pas été suivie par d'autres troupes, on croit qu'elle n'a pour mission que d'effrayer Kouropatkine pour donner à Kouroki le temps de recevoir des renforts, et qu'elle ne marchera pas sur Kai-Tcheng. Il n'y aurait encore que 130,000 Japonais dans la Mandchourie du sud-est.

Le correspondant de l'Associated Press apprend que Kouropatkine envoie des troupes de Moukden vers le sud pour contourner l'aile droite de Kouroki et forcer celui-ci à rappeler ses troupes de Samatza.

Liao-Yang, 11. — Des Chinois rapportent que les forces japonaises opérant autour de Port-Arthur ont reçu des renforts considérables et qu'elles hâteront l'attaque contre la forteresse.

Le bruit court ici que l'escadre de Port Arthur a été détruite dans une sortie. Rien d'officiel.

Le corps principal de l'armée de Kouroki est encore à Feng-Quang-Tcheng. Des avant-postes japonais couvrent l'aile droite de Kouroki au-dessus de Samatza et dans la direction de l'est. Tous les jours il se produit des escarmouches.

LE "YASHIMA" SERAIT ECHOUE

Petersbourg, 11. — Le bruit court au ministère de la marine que le cuirassé japonais le "Yashima" s'est échoué sur un rocher en face de Port Arthur. On ne croit guère à cette nouvelle.

LA POINTE & BEAUDRY

L. A. LAPOINTE P. E. BEAUDRY

IMMEUBLES ARGENT A PRETER

Assurance : prix spéciaux. 66 RUE ST-JACQUES

Mendoza Langlois

Agent d'immeubles

54 St-Jacques

Offre en vente des propriétés Résidentielles, Propriétés à Revenus, Blocs de Commerce. Lots vacants de choix, dans tous les quartiers et municipalités de Montréal, et dans tous les prix. Location et échange de propriétés. Prêts sur hypothèques au plus bas taux. Résidence d'été, emplacements et terres à la campagne. Listes détaillées envoyées sur commande. Une visite est respectueusement sollicitée. Liste propriétés et informations données gratis chez

Mendoza Langlois

54 St-Jacques

DEBENTURES D'ASSURANCE

SUR LA VIE

Cent mille dollars en débentures de cent dollars, rapportant un intérêt semi-annuel de cinq pour cent par année. Garanties parfaites, Dépôts au Gouvernement. Payables en-ting, dix, quinze ou vingt ans. Toutes informations à notre bureau.

Parent Freres, Agents

92 rue St-Jacques

A PROPOS D'ALCOOLS

Je l'avoue modestement, je suis sobre. Je ne sais donc ce qui m'a poussé à chercher le pourquoi du passage de l'exposé budgétaire de M. Fielding qui se rapporte aux boissons alcooliques; mais à quel-que fantaisie que j'aie eue, j'ai tiré de mon examen des leçons que je crois devoir communiquer à l'humanité qui lit... et qui boit.

Il paraît que le nouveau règlement annoncé par M. Fielding, et qui fixe les quantités sur lesquelles les droits de douane seront perçus, est une mesure de protection pour le consommateur, et voici comment:

Actuellement, le distillateur canadien est tenu d'indiquer sur chaque caisse non seulement la force alcoolique, mais aussi la quantité du liquide. Ces indications, contrôlées par le gouvernement, sont une garantie pour le consommateur, car si l'on permet au distillateur de majorer la contenance du récipient, la fraude devient fatalement un des caractères du commerce.

Mais par une étrange anomalie, la loi n'atteint pas le producteur étranger, qui peut réaliser des profits énormes par la vente de produits inférieurs en donnant au consommateur canadien l'illusion du bon marché par un moyen excessivement simple qui consiste à fabriquer les fonds de flacon comme nos marmans fabriquaient nos fonds de culotte: à triple rang.

La situation ne serait plus la même si au lieu de mesurer le liquide pour le taxer d'après la quantité réelle — ce qui permet ensuite à l'importateur d'attribuer au récipient une contenance proportionnée aux apparences extérieures, — la Douane ne reconnaissait que les mesures les plus usitées dans le commerce.

Ainsi, que j'importe des flacons de gin, de whisky ou de rye qui ne contiennent qu'une chopine, mais qui paraissent contenir une pinte, je ne paie les droits de douane que pour une chopine. Rien ne m'empêche de revendre la marchandise pour des flacons d'une pinte, si le consommateur n'y regarde pas de trop près; surtout, s'il a appris à chanter:

"Qu'importe le flacon pourvu qu'on ait l'ivresse!"

Mais que la Douane prenne indifféremment pour une pinte tout ce qui fluctue entre une pinte et une chopine, et ainsi de suite en montant ou en descendant, et je suis exposé à payer double droit, et ce que j'ai encore de mieux à faire, c'est de demander pleine mesure au producteur pour donner pleine mesure à mes clients.

On voit tout de suite le résultat de cette législation: en apparence, le prix de la boisson monte, mais en réalité le consommateur est protégé, tandis que l'industrie canadienne est débarrassée d'une concurrence malhonnête.

On ne peut donc qu'applaudir au changement annoncé par M. Fielding...

Il y a d'autres réformes qu'on serait en droit d'attendre de M. Fielding — ou plutôt du cabinet, car les ministres des Douanes et du Revenu de l'Intérieur ont aussi leur mot à dire en pareille matière. Par exemple, nos lois exigent actuellement qu'une boisson fabriquée dans le Dominion demeure en entrepôt pendant deux ans avant d'être livrée pour consommation.

Et cette mesure est sage. Pour ne parler que du genièvre, qui est probablement la boisson la plus en usage chez le peuple, les grains qui entrent dans la fabrication de cette boisson — orge, froment, maïs, seigle, avoine, riz, sarrasin, suivant les régions ou les pays — n'ont en elles-mêmes rien que de très sain; mais dans le procédé de torréfaction qu'on leur fait subir, elles acquièrent une saveur fort désagréable, que les chimistes appellent empyreumate et qui ne disparaît qu'avec le temps.

Au sortir de l'alambic, les alcools sont tous plus ou moins chargés de différentes huiles essentielles provenant des substances distillées. Ces huiles sont fétides, empyreumatiques, âcres et corrosives. Elles ne se contentent pas de gâter le goût du liquide, elles empoisonnent. Telle boisson qui, comme le genièvre, est hygiénique lorsqu'elle est pure, et susceptible de rendre des services qui la recommandent aux médecins, peut, lorsqu'elle est trop jeune, réagir négativement sur l'organisme et provoquer des accidents.

Les huiles essentielles sont heureusement volatiles et d'une densité moindre que l'alcool et que l'eau, de sorte qu'en laissant reposer la boisson fraîchement distillée, on les voit surnager, se volatiliser, s'évaporer, et finir par ne plus laisser aucune trace de leur passage dans le liquide qu'elles sursaturaient auparavant.

La loi qui prescrit aux distillateurs canadiens de laisser vieillir leurs boissons en entrepôt est donc basée sur un principe strictement scientifique, par suite, humanitaire; et c'est ce qui explique que certaines boissons de fabrication canadienne — au premier rang desquelles je mettrais le gin "Croix Rouge" si je ne craignais d'avoir l'air de faire une réclame — que certaines boissons canadiennes, dis-je, sont infiniment plus douces au goût et plus saines que la plupart des produits similaires importés de l'étranger.

En effet, le fabricant de brandy, de gin, de whisky ou de rye étranger peut nous expédier sa marchandise dès qu'elle est sortie de l'alambic, après l'avoir embouteillée lorsqu'elle était encore tout empuantiée d'huiles délétères, et cette tisane est offerte telle quelle au consommateur. Au lieu d'un breuvage hygiénique, celui-ci n'a plus qu'un alcool impur: ce n'est plus du gin, ni du rhum, ni du brandy, ni du whisky; c'est ce qu'on appelle énergiquement mais justement du "tord-boyaux". A moins qu'il ne s'agisse des marques de tout premier ordre, que recherchent les connaisseurs et qui n'ont rien de commun avec les boissons de camelote dont on inonde notre pays.

Les choses étant ainsi, on s'étonnera peut-être

que l'industriel canadien ne demande pas la réforme d'une loi qui, en principe, lui est si manifestement défavorable...

J'ai soumis cette question à un distillateur de mes amis; il m'a répondu sans hésiter:

"Mon ami, dans l'industrie, la supériorité du produit est encore la plus sûre garantie de succès. La loi qui vous semble injuste en principe — qui l'est, en effet, de quelque manière qu'on l'envisage — nous est favorable dans la pratique, puisqu'elle consacre la supériorité du produit canadien. Le gin est d'un usage fréquent dans la médecine, surtout pour les femmes. Croyez-vous qu'un médecin prescrira au malade une boisson bâtarde, frelatée, sans certificat d'origine, s'il a sous la main une boisson canadienne munie de toutes les marques de respectabilité et d'efficacité? Nous avons souffert jusqu'ici de la concurrence basée sur la fraude. Aujourd'hui le gouvernement rend la fraude impossible, c'est tout ce qu'il nous faut: à armes égales, nous serons maîtres du marché canadien avant dix ans."

Je risquai:

— Mais en attendant, le public...

— Le public, répliqua vivement mon interlocuteur, il a le remède entre les mains: qu'il boive...

La conversation prenait décidément un tour personnel. Je me bouchai les oreilles, pris mon chapeau et m'enfuis.

à aurice Darthes

Le Congrès de la Jeunesse

Le programme du congrès de la Jeunesse Catholique Canadienne-Française a été définitivement arrêté; en voici les grandes lignes.

Samedi 25 juin, à 3 heures, salle du Gesù, séance solennelle d'ouverture.

Président d'honneur, Mgr Bruchési, archevêque de Montréal.

Discours de Joseph Versailles, président de l'A. C. J.; discours de Mgr Bruchési, président d'honneur du Congrès.

A 7 heures, salle de l'Union Catholique. — Séance du Conseil fédéral de l'A. C. J. — Rapport statistique par le secrétaire, rapport du trésorier de l'A. C. J. — Rapports des délégués sur l'état des groupes.

Dimanche 26 juin, à 8 heures, Église du Gesù. — Messe du Congrès, célébrée par Mgr l'archevêque de Montréal. — Chant du Credo: consécration de la jeunesse au Cœur de Jésus.

A 9 heures, salle du Gesù, 1^{re} séance de travail.

2 h. 30, salle du Gesù, 2^{me} séance.

8 heures, salle de l'Université. — Clôture solennelle du congrès; président d'honneur, Mgr Bruchési, archevêque de Montréal. — Lecture des vœux du Congrès par le secrétaire. — Allocution de Joseph Versailles. — Discours de M. Henri Bourassa, député de Labelle.

Lundi 27 juin, à 9 heures, salle de l'Union Ca-

tholique. — Séance du Conseil fédéral: discussion et adoption de mesures; élection du comité.

Ceux qui désirent prendre part au Congrès sont priés d'envoyer leur nom à Ernest Roby, 50B avenue Laval, Montréal. Pour conditions de logement, s'adresser à Edmond Hurtubise, 160 rue Saint-Jacques, Montréal. Copie du rapport des cercles Jacques. Copie du rapport des cercles doit être envoyée à M. Albert Benoit, 449 rue Saint-Hubert.

Pour cette année, auront le droit d'envoyer un délégué au Conseil fédéral de l'Association, outre les groupes régulièrement organisés selon les statuts, toute institution, école, collège ou faculté comptant au moins cinq membres dûment inscrits dans l'Association.

Les séances solennelles d'ouverture et de clôture sont ouvertes au public. Une partie de la salle sera spécialement réservée aux membres de l'Association.

Les séances de travail seront ouvertes aux jeunes gens qui désireraient se renseigner sur l'Association. Les propositions seront étudiées par des commissions. Le dépôt sur le bureau du président devra précéder la discussion.

Le comité de l'Association accompagne le programme du Congrès d'un manifeste où on lit:

"L'avenir de notre race sera ce que nous l'aurons fait."

"C'est notre devoir sacré de lui dévouer nos énergies, car son triomphe et sa gloire doivent être faits de nos efforts et de nos sacrifices."

"Pour que cette œuvre de nos vies soit efficace et durable, il faut serrer nos rangs, briser avec la routine des vieilles divisions de partis, nous appuyer les uns sur les autres dans une franche camaraderie et une chrétienne fraternité; il faut nourrir ensemble nos esprits des mêmes études des grands intérêts qui nous réclament; puiser enfin à la même vie du Christ la même intense passion de dévouement et d'apostolat social, couronnement terrestre du vrai et complet catholicisme."

L'EMPIRE DAY

Malheur à celui par qui le scandale arrive!

On se demande de quel fléau sera frappé le correspondant londonien du "Journal" d'Ottawa, pour avoir écrit (à la date du 28 mai):

"Il s'écoulera encore plusieurs années, je crois, avant que la Fête de l'Empire prenne en Angleterre. La généralité des Anglais ne se fatiguent pas l'esprit à penser aux anniversaires de naissance du roi ou de la reine; et l'on peut affirmer sans crainte d'être démenti, qu'à Londres on pourrait marcher de la Place du Parlement au Royal Exchange, en passant par Whitehall, Trafalgar Square, Charing Cross, le Strand, Fleet Street, Ludgate Hill, le cimetière de Saint-Paul et Cheapside, sans rencontrer dix personnes sur mille qui pussent vous dire la date de la naissance, de l'avènement au trône ou du couronnement du roi ou de la reine. Quant aux affaires de l'Empire en général, on n'en connaît rien ou presque rien..."

Il faut bien faire du loyalisme au Canada, si on n'en fait pas en Angleterre: c'est apparemment toute la raison de notre "Empire Day."

EPARGNEZ de L'ARGENT

Achetez vos drogues, remèdes brevetés et articles divers aux Pharmacies à prix réduits de

...LYONS...

6 Rue Bleury, Angle Craig.
2453 Rue Ste-Catherine, Ouest.
1447 Rue Ste-Catherine, Est.

Nos prix sont toujours plus bas que ceux de toute autre pharmacie, mais la semaine prochaine nous les réduirons davantage.

LES PRIX PARLENT

Toute la semaine prochaine nous vendrons

	Rég.	Prix réduit.
Céleri Composé de Payne	1.00	62c
Vin Mariani	1.25	79c
Peruna	1.00	64c
Bœuf, fer et vin, de Wyeth	1.00	57c
Extrait de Malt de Wyeth	25	20c
Castoria de Fletcher	35	22c
Warner's Safe Cure	1.00	68c
Dr Pierce Favorite Prescription	1.00	74c
Huile de F. de M. de Wampole	1.00	68c
Burdock Bitters	1.00	59c
Abbey's Salt, petit flacon	25	15c
Citrate de magnésie, bout de 1 livre	60	39c
Sel de fruit d'Eno	1.00	68c
Lydia Pinkham's	1.00	70c
Seidlitz Chanteaud	75	49c
Herbelette du Dr Pinet	1.00	85c
Tablettes indigènes de Alonzo Bliss	1.00	75c
Eau Carabana	25	19c
Tablettes Rival	1.00	75c
Poudre Seidlitz	25	15c

NOURRITURE POUR ENFANTS

Nestle's Food	50	35c
Robinson's Barley	25	20c
Sucre de lait, la livre	50	23c

ARTICLES DE TOILETTE

Velouté de Lys	50c	29c
Borax, la livre	25	10c
Acide borique, la livre	50	19c
Dr. Chase's Flesh Food	1.00	39c

Pear's Unscented Soap	15c	10 1-2
Eau de Floride de Murray et Lanman	50	36c
Swansdown	25	15c

EPONGES

Gros lot à des prix d'un tiers plus bas que ceux des autres pharmacies. Epouges à voitures, "sheep wool", vendues partout à \$4.00 la livre. Notre prix réduit, \$2.98 la livre.

EPONGES GRATUITES

Porte-épouge pour le bain, valant 25c. Notre prix réduit, 10c chacun, et une épouge gratuite avec chaque porte-épouge.

GANTS EN CAOUTCHOUC

A L'ÉPREUVE DE LA GRAISSE. Vendus dans les magasins à rayons à \$1.75 la paire. Nous garantissons de vendre les mêmes gants pour 98 cents. Excellents articles pour les dames qui font leur ménage.

BANDAGES HERNIAIRES

Un immense stock pour écouler à moitié prix, depuis \$1.00 à \$3.00.

LUNETTES ET VERRAS

Qualité de \$2.00 pour \$1.00
Qualité de \$3.00 pour \$1.50
Qualité de \$5.00 pour \$2.50

UN OPTICIEN COMPÉTENT EST À VOTRE SERVICE

Comparez ces prix avec ceux de n'importe quelle pharmacie en ville, et achetez immédiatement, car ces prix ne seront bons que pour la semaine prochaine seulement.

Marchandises envoyées C. S. L. dans l'importe quelle partie de la ville.

Donnez votre commande par téléphone. Les clients d'en dehors de la ville devraient s'unir ensemble pour donner leurs commandes: les taux d'express seraient ainsi réduits.

ETABLIE EN 1902

LA SOCIÉTÉ DE CREDIT HEBDOMADAIRE

(LIMITÉE)

Incorporée par le Gouvernement du Canada,

OTTAWA, 23 Octobre 1903.

Siege Social: Chambre 16 - 107 rue St-Jacques, carrefour Place d'Armes
MONTREAL

Parc Sohmer

Aujourd'hui dimanche [à 3 et 8 p. m.]

ZANO, célèbre magicien.
LEONARD et DRAKE, chanteurs et imitateurs d'animaux
VICTOR OCCELLIER, baryton d'opéra.
LA TROUPE FARNUM, acrobates sur tapis.
LES FRERES WOODS, anneaux romains.
CAMILLO ET FONA, équilibristes.
LA MUSIQUE DU PARC.

Admission 10 Cents

LE RIGOLO

JOURNAL HUMORISTIQUE ET LITTÉRAIRE

ORGANE DES TRES

En vente partout 3c le numéro. Numéro-spécimen envoyé franco sur demande.

Adresse postale: BOITE 653, Montréal.

Courses d'Automobiles

Parc Delorimier, Dimanche, 19 Juin' à 3 h.

5 ATTRACTIONS — 3 COUPES — CONCOURS D'ADRESSE, ETC.

Special; 10 milles par le Fameux "999"

"999" L'Automobile le plus rapide du monde. — Record 1 mille en 55 secondes. — Chauffeur, Jed. Newkeill, le gagnant de la course de 8 jours à New-York.

Entree: 35cts partout.

Voitures gratis
PLACE réservée aux automobiles.

Les entrées doivent être signifiées au Secrétaire, Delorimier Auto-Association,

A. BROSSEAU, 13 COTE ST-LAMBERT.

A Travers la Ville

Les amis de notre camarade Jules Tremblay, lequel doit épouser mardi Mademoiselle Blanche Cartier, d'Ottawa, lui ont offert hier midi leurs souhaits de bonheur, accompagnés d'un joli et tangible souvenir.

QUATRE DOIGTS COUPES. — Hier midi, un ouvrier nommé L. Surprenant, employé à la manufacture Paré, 108 rue Bourget, s'est fait prendre la main dans une machine et a eu quatre doigts mutilés. Pensé à l'hôpital Notre-Dame.

EN DESCENDANT DE TRAMWAY. — Pierre Asselin, domicilié 232 1-4 rue Saint-Antoine, s'est démis un pied en tombant d'un tramway au coin des rues Hermine et Craig, hier soir, à 6 h. 1-1. Transporté à l'hôpital Notre-Dame.

JAMBE FRACTURÉE. — H. Martel, menuisier, domicilié 42 rue Bourget, est tombé à travers un plancher en construction et s'est fracturé une jambe. La fracture a été réduite à l'hôpital Notre-Dame.

DU RENVERSANT. — Amusez-vous honnêtement, et ne jetez pas votre argent par les fenêtres. Pour dix cents, on verra cet après-midi et ce soir au Parc Sohmer des choses qu'on ne verrait pas pour cinquante cents dans les plus grands théâtres de l'Amérique. Deux des acrobates de la troupe Nelson-Farnum — deux femmes, s.v.p., — exécutent des tours de force que l'on n'a jamais vu accomplir que par des hommes. Rien que ce numéro vaut le prix du billet. A mentionner aussi : Borani et Nevoro, acrobates ultra-fantaisistes. Pour donner une idée de leurs tours, disons que Borani paraît en scène couvert d'un manteau, avec lequel il fait divers exercices. Tout à coup, il se dépouille du manteau et on est stupéfait de lui voir, en guise de ceinture, la gracieuse Nevoro enroulée autour de lui comme un serpent. C'est renversant !

Le reste du programme est à l'avenant. La musique du Parc jouera.

PAS DE LAIT A CHARLEMAGNE. — Des citadins en promenade à Charlemagne ont été surpris de n'y pas trouver de lait. En revanche, que d'eau, que d'eau ! Le lait abonde de ce côté-ci de la rivière des Prairies, à l'hôtel Bureau.

EN VOYAGE. — M. et Mme Louis Napoléon Miller, 587 rue Berri, sont partis jeudi pour un voyage de deux mois dans les Provinces Maritimes. Courtier arrêté.

VEINE D'UN MONTREALAIS. — M. L.-D. Fapineau, qui vient d'être nommé surintendant-conjoint des impressions et directeur de la distribution des documents législatifs à Québec, est un Montrealais. Il est le neveu de l'honorable M. Rainville. Il jouit d'une grande popularité.

TERRIBLE ACCIDENT. — Thomas Burke, âgé de 55 ans, domicilié au No 670 rue LaGauchetière, s'est fait mutiler la main droite hier avant-midi par une machine. Transporté à l'hôpital Victoria. Les médecins ont dû lui amputer le bras.

COURTIER ARRETE

Louis-Philippe Bastien, agent de change, a été arrêté hier après-midi en vertu d'un mandat émis à la demande d'un Dr Kent, qui l'accuse d'extorsion.

Le docteur est un des clients de M. Bastien. Il prétend que celui-ci a vendu ses valeurs le 6 août dernier et lui a fait payer des marges jusqu'en décembre.

Mtre Ephrem Taillefer représente le demandeur. L'enquête s'ouvrira jeudi prochain.

L'accusé est un homme favorablement connu du public. On le croit victime d'un malentendu.

M. Bastien représente à Montréal des maisons américaines. Il ne fait pas partie de la Bourse de Montréal.

Le Crédit Coopératif

Six officiers et agents du Crédit Coopératif — Omer Legendre, J.-Albert Guimond, Ernest Guimond, Ernest Bolduc, Eugène Saint-Charles, E.-A. Guimond — ont été arrêtés hier après-midi sous l'accusation d'avoir continué à percevoir de l'argent des souscripteurs après que la Compagnie eut été déclarée insolvable.

Les accusés ont été admis à caution et comparaitront jeudi prochain.

M. Napoléon Saint-Amour a été nommé liquidateur de la Compagnie hier matin par M. le juge Lavergne, à la demande de la Compagnie représentée par Mtre Brossard.

SPORT

CROSSE

Grande partie de crosse cet après-midi chez les Mascottes et Caughnawaga. L'équipe des Mascottes sera choisie parmi les joueurs suivants : L'Heureux, Dufresne, Bernier, Saint-Aubin, Marcellin, Clément, Desfossés, Contant, Lavolette, Poirier, Décarie, Cousineau, Henri Valois.

La partie commencera à 3 h. 30 précises et sera divisée en quatre épreuves de vingt minutes chacune.

LE NATIONAL ECRASE

Le National s'est fait écraser hier après-midi par le Shamrock. Sur dix parties, celui-ci en a gagné neuf de suite ; le National n'a gagné la dixième que par la charité de ses adversaires.

Les joueurs du National étaient L'Heureux, Caterinich, Décarie, Clément, Sauvé, Lachapelle, Pire, Dulude, Ladéroute, Lavolette, Lamoureux, Contant.

Kenny, Valois, Howard, Kavanagh, Riley, McIlwaine, Currie, Robinson, Hennessy, Hogan, J. Brennan et P. Brennan jouaient pour les Shamrocks.

Chronomètres, Harry McLaughlin et Fred Quinn. Umpires, Harry Trihey et R. Prieur.

BASEBALL

MONTREAL ECRASE TORONTO

Montréal a défait Toronto hier après-midi par un score de 5 contre 1, en présence de 4,000 personnes.

Voici le détail de la partie :

Montréal..... 1926-0002x-5
Toronto..... 1926-0001-1
Adams pitcher et Gibson catcher pour Montréal.
— Mills pitcher et Raub catcher pour Toronto.

LES PARTIES D'HIER

Ligue Nationale :
Brooklyn. — St-Louis, 5.13.1 ; Brookl. 2.5.1.
Philadelphie. — Cincinnati 7.8.2 ; Phil. 2.9.7.
Boston. — Pittsburg 19.15.3 ; Boston 1.6.7.

New-York. — Première défaite de McGinnity cette saison. — Partie jouée sur le terrain du Polo. — Chicago 1.10.2 ; New-York 0.1.0. — Jeu merveilleux. — Wicker et Kling ; McGinnity et Warner ; umpires, Emslie et O'Day. — 38,000 personnes présentes.

Ligue Américaine :
Detroit. — Detroit 8.12.2 ; Washington 3.4.0.
Cleveland. — Cleveland. — Cleveland 0.4.0 ; Philadelphie 1.6.2.

Chicago. — Chic. 3.5.1 ; New-York 6.11.1. — Al-trock et Sullivan ; Chesbro et McGuire ; umpire, Connolly. — 12,850 personnes présentes.

Saint-Louis. — Saint-L. 7.11.2 ; Boston 1.6.0. — Pelly et Sugden ; Gibson et Farrell ; umpire, Dwyer. — 9,102 personnes présentes.

Ligue de l'Est :
Baltimore. — Balt. 6.10.6 ; Providence 5.7.3.

Jersey. — Jersey 6.9.2 ; Newark 1.5.3.
Buffalo. — Buff. 12.10.0 ; Rochester 2.6.2. — Brocket et McAllister ; Kane et McAuley ; umpire, Gifford. — 4,752 personnes présentes.

Parties collégiales :
Princeton. — Princeton 10, Yale 1.

Cambridge. — Harvard 8, Pensylv. 0.

LA COURSE D'AUTOMOBILES

On se meurt à Montréal. L'été s'en vient, il s'est bien écoulé trois semaines depuis le dernier meurtre. La "Delorimier Auto Association" a eu pitié de nous et nous promet pour le dimanche 19 juin prochain, une course d'automobiles avec toutes les émotions qu'un tel événement comporte. On fait venir pour la circonstance l'automobile la plus rapide du monde (les organisateurs écrivent LE plus rapide — voir l'annonce, — pour faire un pied de nez à l'Académie) : la fameuse "999", qui a fait le mille en 39 secondes.

Il y aura en outre trois courses ouvertes aux chauffeurs de Montréal.

Voici le programme de la journée :

Course de 3 milles pour automobiles légères.

Course de 3 milles pour automobiles plus pesantes.

Course ouverte de 5 milles.

Exhibition de vitesse de 10 miles par le "999."

Concours d'adresse.

Dans cette dernière course, les concurrents auront à éviter et à contourner des obstacles, ainsi qu'à arrêter instantanément leur machine lancée à toute vitesse.

La QUESTION du JOUR

5¢ le No 5¢ le No

MADAME MADEMOISELLE MONTREAL MODE

Paraisant le 1^{er} et le 15 de chaque mois

en vente dans tous les dépôts

DIRECTION et ADMINISTRATION

22 Rue Emery

Tel. Main 2015

AVEZ-VOUS ACHETÉ Specimen GRATIS sur demande

Tél. Bell : Main 1295

Tel. des Marchands
Bureau : 417
Résidence : 1221

F. SAINT-GERMAIN,

Agent d'immobilier et administrateur de successions.

70 RUE ST-JACQUES, MONTREAL

LICNE DE VAPEUR DE GASPE SS. GASPESIE

Prochain départ MARDI 14 JUIN, A MIDI, pour les Ports de la Gaspésie.

Le Gaspésien est aménagé de première classe pour les passagers. Lumière électrique et autres améliorations modernes.

A. Lemieux, Gérant.

Tél. Main 35.

102 Edifice Coristine

THEATRE NATIONAL

1440 RUE STE-CATHERINE

Tel. Bell : Est 1736

Tel. Marchands : 520

SEMAINE DU 13 JUIN 1904

Grand Spectacle

Première représentation de l'Opérette du Docteur P.-E. Prévost.

.... "SCENES DE MENAGE"

et LE GRAND DRAME PATHÉTIQUE

"EAST LYNNE" Magnifiques Décors ! Scènes Emouvantes ! etc.

PRIX : Matinées 10, 15, 20, 25 et 30cts
Soirées 10 25 35 40 et 50c

ROSE QUESNEL

5 ET 10c

LE PAQUET

DELICIEUX A FUMER!!!

ROCK CITY TOBACCO CO LTD QUEBEC



"Au Grand Magasin de Meubles et Tapis"

Notre Grande Spécialité

AMEUBLEMENTS

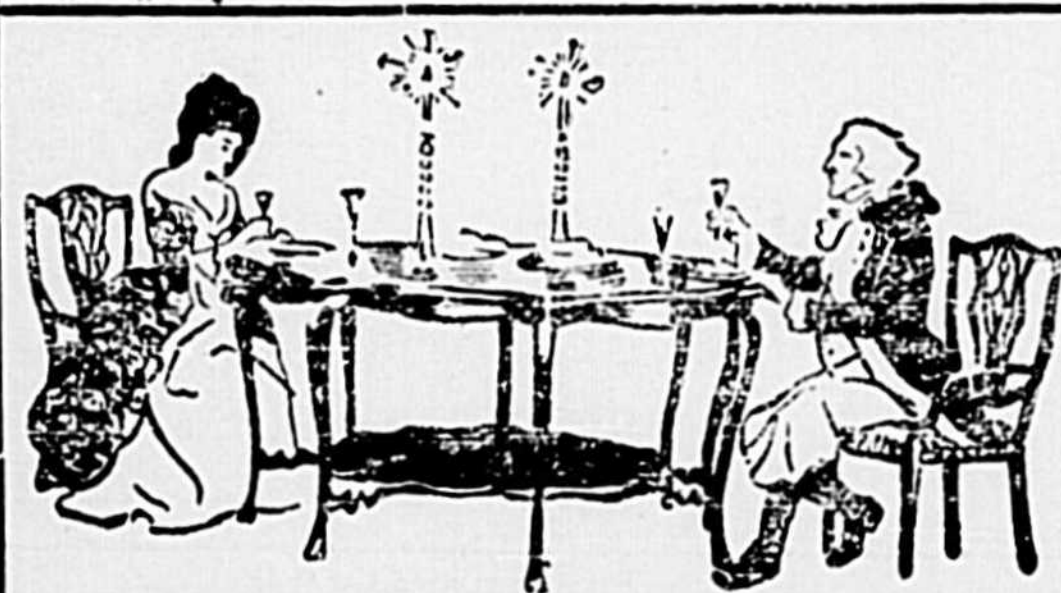
ET GARNITURES DE

Bureaux

Bibliothèques etc.

Pour les Messieurs du Clergé et Hommes de Professions.

La plus grande variété de



Meubles Artistiques

Tapis et Draperies : Fournitures pour maison de campagne : sièges etc.

N. S. Valiquette

1547, 1553 et 2446
STE-CATHERINE



N'EMPOISONNEZ PAS VOTRE SYSTEME EN VOUS SERVANT D'UN BRANDY DE QUALITE INFERIEURE.

En vous servant du

BRANDY PH. RICHARD

qui est pur, doux, moelleux, vous obtiendrez les meilleurs résultats.

Agents Laporte, Martin & Cie.

Le Mouvement Nationaliste

Grâce à la campagne du "Toronto World" et de quelques journaux de moindre importance, plusieurs villes de l'Ontario se sont déjà affranchies ou sont en train de s'affranchir de la tyrannie du Téléphone Bell. Les citoyens de Port-Arthur, Fort William, Brantford et Peterboro ont obtenu de fortes réductions de taux en municipalisant leur service ou en traitant avec des compagnies indépendantes. La "Canadian Machine Telephone Co." desservait Peterboro à raison de \$15 par année pour les habitations et de \$25 pour les bureaux.

Du "Star" de Hastings (Ont.) :
"Il y a près de cinq ans, la fleur des armées de la Grande-Bretagne, renforcée de troupes des colonies, partait pour donner une leçon de justice aux Boers. Cette guerre était sanctionnée par le même gouvernement qui vient de sanctionner l'impertinence d'esclaves chinois au Transvaal. Le premier contingent de Chinois quitte la Chine en ce moment. Ces ouvriers chasseront les ouvriers blancs du Sud africain, ou les forceront à travailler à des prix de famine."

"La nouvelle loi sur les chemins de fer, qui fait des cartes de circulation un attribut des fonctions parlementaires, et non plus un faveur, ajoute aux chances de M. Maclean d'obtenir des résultats pratiques," dit le "Journal" d'Ottawa, en parlant du projet du député d'East York tendant à limiter à deux cents le mille le prix du transport des voyageurs.

Du "News" de Toronto, à propos du discours où le nouveau secrétaire d'Etat pour les colonies, M. Lyttleton, s'est réjoui de l'arbitrage de l'affaire de l'Alaska :

"Quant au verdict du tribunal d'arbitrage, M. Lyttleton aurait bien fait de n'en pas trop parler. Les procédures en cette affaire n'ont eu pour effet au Canada que d'irriter profondément l'opinion publique, et de lui faire constater avec étonnement combien peu les autorités impériales ont appris depuis cent ans... La vérité, c'est que l'office de secrétaire des colonies, tel qu'il est compris aujourd'hui, n'a plus aucune utilité. Les colonies autonomes ne sont plus dans les langes, et l'unité de l'Empire souffre de lourdes diplomatiques comme celles que M. Lyttleton se plaît à appeler un grand succès."

La "Presse" expose la situation du peuple de Montréal vis-à-vis de la "Montreal L. H. & Power Co.", et ajoute :

"Cet état de choses ne saurait s'éterniser ; en obtenant sa charte, la Montreal Light, Heat and Power n'a pas acquis le droit de pressurer la population, de la rançonner. Le bien public, l'intérêt public priment toutes les autres considérations, et dans ce siècle de liberté, sous la constitution anglaise si large et si libérale, il ne saurait exister une caste d'exploiteurs et un troupeau d'exploités. La Presse est contre les ligues, mais elle applaudirait à la formation d'une association de protection contre la tyrannie des trusts et spécialement contre celle du trust de l'électricité."

La Ligue Nationaliste est trop modeste pour s'attribuer le crédit — que lui accorde la "Presse" — de la défaite du bill de la Compagnie Electrique d'Ottawa au Parlement. Elle constate cependant avec plaisir que parmi ceux qui ont contribué à sauver, temporairement du moins, la ville d'Ottawa d'un monopole redoutable, se trouvaient la plupart des députés de ses amis, parmi lesquels MM. Angers, Monet et Laverne.

Dans le passé, l'Américain a eu plus de chances que le Canadien de se faire bienvenir et apprécier en Angleterre. Il n'y a pas de raison pour qu'il en soit ainsi, et les choses vont probablement changer pour le mieux. — Le "Toronto Globe."

Le "Spectateur" de Hull publie un article remarquable de M. J.-C. Langlois sur la question de la constitution du Nord-Ouest en province. M. Langlois signale divers obstacles à la réalisation immédiate de ce projet, entre autres la perte de prestige qu'en éprouverait le ministère de l'Intérieur. "Mais, dit-il, la grande objection, croyons-nous, c'est la crainte sérieuse de voir surgir, avec l'émancipation du Nord-Ouest, une nouvelle question des écoles."

"En effet, la constitution faisant des Territoires une huitième province, contiendrait-elle une clause donnant aux catholiques des écoles séparées ? C'est là un droit dont ils ne peuvent se départir. De là, luttes inévitables avec l'élément protestant : de ces luttes de religion, partout désastreuses, et particulièrement en notre pays où elles dégénèrent en guerres de races..."

"Voilà pourquoi nos gouvernements, quelque soit le parti qui commande, feront, aussi longtemps que possible, la sourde oreille aux demandes des habitants de l'Ouest. Mais cet état de choses ne peut durer longtemps encore, et devra céder bientôt sous la pression des événements. Pourrions-nous compter alors sur la largeur d'esprit de nos compatriotes anglais, et sur le courage et la fermeté de notre députation française ? La question ne manque pas de gravité, et nous ne voyons pas sans crainte le jour où il faudra y répondre."

De la "Défense," de Chicoutimi :
"Les Français que nous voudrions voir venir s'établir en nombre dans notre région sont les Bretons qui se rendent par contingents dans l'ouest canadien."
"Nous ne souhaitons pas indistinctement l'émigration française au pays."

En dernier ressort

Lorsque vous aurez épuisé la liste des remèdes préconisés pour le traitement du rhume, de la toux, de la grippe et de la bronchite, sans avoir obtenu la guérison attendue, prenez du BAUME RHUMAL qui vous donnera un soulagement immédiat.

VILE BESOGNE

S'il y a encore quelque sentiment d'honneur chez les gens qui se repaissent quotidiennement des immondices de journaux jaunes, il recevra une rude secousse à la lecture du compte qu'a rendu la "Presse" de la translation des restes de Bélanger au cimetière de la Côte des Neiges.

Tout en faisant mine de s'apitoyer sur leur sort, et tout en leur prodiguant des consolations de chapeau bien élevé, le reporter tire de l'ombre où ils se sont réfugiés contre la malice humaine, les parents du défunt : ses fils, ses neveux, tous ceux qui ont dans leurs veines un peu de ce sang que la Société, non contente d'avoir détruit le meurtrier de Séguin, voudrait déshonorer.

Nous protestons contre ces actes de froide barbarie commandés par des éditeurs sans entrailles. L'Association des Journalistes doit à sa réputation d'expulser de ses rangs les membres qui se prêtent à une aussi vile besogne. Et s'il faut se mettre en grève pour protester contre l'inhumanité calculée des éditeurs, qu'on y aille !

L'affaire Dundonald

Nous avons attendu, avant de nous faire une opinion sur l'affaire Dundonald, que tous les faits eussent été rendus publics.

Tout d'abord, l'ingérence du ministre de l'agriculture dans la direction de la milice nous a paru étrange : on a beau soutenir que le commandant de la milice est le serviteur du peuple, on ne peut toujours pas nier toute autorité à cet officier, qui, dans le cas actuel, est un tueur d'hommes de grand mérite ; — pas plus qu'on ne peut voir un expert en cavalerie dans un ministre parce qu'il s'est livré des son bas âge à l'élevage du cheval.

Bien entendu, nous n'avons jamais songé à excuser lord Dundonald de son indiscrétion, encore moins des insultes qu'il a glissées à l'adresse du peuple canadien dans sa sortie contre M. Fisher : le peu de sympathies que nous éprouvons pour lui était née uniquement des humiliations gratuites dont il aurait pu être l'objet.

Notre opinion a changé depuis. Il se trouve aujourd'hui que M. Fisher a contre-carré lord Dundonald en sa qualité de ministre de la Milice par interim — ce qui est déjà quelque chose ; que le Dr Pickell, maire de Sweetburg, dont lord Dundonald voulait absolument faire un major, n'était que faiblement recommandé par le colonel Smart, sous qui il devait servir, et n'avait aucune expérience militaire ; que le candidat lui-même ne tenait pas à être nommé et que le ministre, finalement, a rayé son nom sur la recommandation du colonel Smart lui-même et du lieutenant-colonel Whitley.

Ces faits seraient assez pour condamner lord Dundonald. Il a mis le comble à ses indiscrétions en donnant à maître Sam Hughes les explications que lui demandait le ministre de la milice, M. Borden. Dans les circonstances, il est tout naturel que le gouvernement canadien parle de le renvoyer.

L' "Events" d'Ottawa, la "Patrie," le "Bobcaygeon Independent" et autres journaux indépendants blâment catégoriquement lord Dundonald. Le "News" de Toronto prend parti pour lui, mais son article semble avoir été écrit avant la révélation des faits discutés hier à la Chambre.

M. Bourassa a demandé vendredi soir si oui ou non le commandant de la milice était un fonctionnaire canadien. On ne lui a pas répondu. Le gouvernement sera peut-être forcé de trancher immédiatement cette question... Espérons qu'il le fera dans le sens nationaliste.

Lord Dundonald n'en est pas à son premier péché : depuis son arrivée au Canada, il faisait de la haute politique au nez de nos ministres, qui laissent faire. Il est heureux pour le pays qu'il ait pillé sur les cors de M. Fisher ; sans cela, il aurait continué longtemps encore à jouer au potentat.

Olivier Asselin

ENFILONS DES PERLES

(Pour servir à l'histoire de l'industrie journalistique (1) au Canada.)

GAIETE ANIMALE

De la "Compressé" :

Afin de cingler ses bêtes avec encore plus de force, le cocher fit un moulinet d'une envergure considérable, tout en laissant échapper un blasphème révoltant ; et comme il était perché très haut, il advint que la mèche de son fouet s'enroula serrée dans un fil électrique. Si bien qu'il demeura le bras paralysé et parut fort dépité, au grand amusement de la foule et des bêtes elles-mêmes qui semblaient rire intérieurement.

PERSPICACITE

A l'heure du souper, il ne revint pas et immédiatement sa famille s'inquiéta. On se dirigea vers le quai et sur le revêtement on trouva son chapeau. Sa canne à pêche flottait sur l'eau. L'idée que le défunt s'était noyé pénétra l'esprit des membres de la famille qui, immédiatement, ordonnèrent des recherches.

THAT IS THE QUESTION

De la "Lune" :

Une question brillante. — Pourquoi rester à cuire à un poêle chaud (pourquoi pas à un poêle froid ?) quand on peut acheter toutes prêtes à servir, les langues en caniste de Clark.

ABUS DU TABAC

Nous avons particulièrement prisé le petit sermon

TEL. BELL. EST 1122.

184 rue St-Elppolyte Montreal.

ESSENCES ET EXTRAITS
Vanille,
Citron,
The de bœuf,
Orange, etc.

SAUCES
Worcestershire,
Anchois,
Catsup,
Moutarde, etc.

HUILES ESSENTIELLES
Clou de Girofle,
Bergamotte,
Citron,
Orange, etc.

IMPORTATEUR ET
MANUFACTURIER
COUL. DES AROMATISÉS
Cognac, Fraise,
Orange Citron,
Limon, etc.

JULES BOURBONNIERE,

adressé à ces chers enfants dont la figure rayonnait d'une joie pure et vraie.

PROVIDENTIEL

Ces jours derniers, il s'est produit dans l'un de nos faubourgs un curieux accident ; au moment où les occupants d'une maison ne s'y attendaient guère (j'te crois !) une grande partie de l'un des pans en brique s'écroula avec fracas pendant qu'il n'y avait personne en dessous par un singulier hasard. Bientôt une grande affluence accourut sur les lieux, attirée par le bruit, et les commentaires allèrent bon train.

O TEMPORA ! O..... !

Deux fillettes ont eu une vive prise-de-bec hier soir, rue St-François, à propos d'un jeune homme. Des soufflets, des paroles grossières, des cris et des pleurs, tel est le bilan de cette chicane qui avait attiré plusieurs spectateurs, les jeunes gens surtout (quel plaisir !).

AFFREUX ACCIDENT !

Hier l'après-midi, un paquebot accostait au bassin Louise ayant à son bord un très grand nombre d'immigrants de toutes les langues et de toutes les conditions. Une foule énorme se pressait sur les quais pour assister au débarquement qui est l'occasion de scènes assez drôlatiques.

Un petit garçon perdit son chapeau qu'il a été impossible de retirer vu le danger (naturellement !) qu'il y avait de descendre entre le vapeur et le quai. Le pauvre petit, en pleurant, dut reprendre le chemin de la résidence de ses parents et tête nue.

MACABRE

Du "Coquillien" :

A vendre. — 40 monuments en granit, marbre et pierre nouveau et de première qualité. Une centaine d'épithètes en marbre et en pierre avec emblème. Aussi poteaux pour entourage de lot en forme de souche ou carrés en granit, marbre et pierre. Prix très modérés. Une visite est sollicitée.

CUISINE ETRANGE

Du "TANT..." à la cruche..."

Déjeuner au Père Delor et conférence de ce dernier.

REMPLISSAGE FIEVREUX

De la "Comète" :

... La victime de la fièvre du printemps est une nuisance générale. Elle est fatiguée d'elle-même, fatigue les autres et remplit de découragement tous les endroits où elle se trouve.

GRAPPE AUTOMOBILE

Bien des mères ont versé des larmes d'attendrissement à la vue de cette grappe humaine s'approchant avec un ordre parfait (pourquoi pas ?) de la table sainte. Cent trente-neuf petits garçons et cent soixante-dix petites filles avaient le bonheur de prendre part au banquet eucharistique pour la première fois.

Les élèves des RR. Frères de l'école St-Sauveur ont rendu (glissez, glissez...) avec talent plusieurs cantiques appropriés pour la circonstance.

CONTROLE HIPPIQUE

Ce matin, vers les 6 heures, un cheval, attelé à un quatre roues, a pris l'épouvante rue des Remparts, et dans sa course folle descendit la côte Dambourges.

On a réussi à contrôler la pauvre bête près de la gare du Québec et Lac St-Jean.

POSITION ENVIALE

De la "Poterie," à propos de la pendaison de Bélanger :

"Si les constables n'avaient jamais plus de trouble qu'ils n'en ont eu hier, des milliers de gens envieraient cette position."

Laloupe

(1) Néologisme emprunté au MATIN, de Paris.

En 1901, les forêts de la Saxe rendaient à l'Etat \$2,028,500. Elles mesurent un demi-million d'acres de superficie, soit moins d'un deux-centième de celles de la province de Québec.

COMEDIES HUMAINES

"Les préjugés"

On ne s'imaginait point qu'il pût se trouver des légumes dans l'île d'Anticosti.

(Les journaux.)

Paquette. — Drôle de pays, tout d'même, c't'Anticosti !

Rochon. — Parle moué-z-en pas... Un bon jour que j'ramenais un brick d'Terrebonne, j'me dis comme ça, en passant d'avant : "Y a longtemps qu'on n'entend parler, de c't'île-là ; les gazettes disent que c't'une drôle de place, on va aller voir ça d'proche..." Y a pas à dire, c't'une belle grève de sable où qu'on pourrait marcher nu-pieds comme dans un salon."

Paquette. — Non !

Rochon. — Arrête un peu... Tout d'un coup, j'aperçois une talle de verdure, des feuilles grandes comme la main qui avaient de l'air des feuilles de cocombre...

Paquette. — Tu m'dis pas !
Rochon. — Et pis en plein milieu d'ces feuilles-là j'trouve une affaire ben curieuse... C'avait un côté foncé pis un côté clair ; y avait des tranches pis des p'tites pointes, comme un cocombre... C'tait pourtant pas un caillou...

Paquette. — De qu'os que c'était donc ?
Rochon. — Ça m'turlupinait assez que je prends mon couteau et j'me mets à tailler ça : ça s'épluchait comme un cocombre... Et pis y avait des graines dedans, des vraies graines de cocombre...

Paquette. — Pourquoi es' t'en n'a pas mangé pour voir qu'os que c'était ?

Rochon. — J'en ai mangé, comme de raison : ça goûtait l'cocombre, ma foi d'gueux !

Paquette. — Pis c'tait pas un cocombre ?

Rochon. (Se grattant dubitativement le crâne). — J'me l'demande.

LOUVIGNY DE MONTIGNY.

Vichy-Celestins — Seule véritable

meurtre a Sainte-Scholastique

Sainte-Scholastique, 11. — Un meurtre vient d'être commis ici, dans des circonstances particulièrement odieuses.

Dans un accès d'alcoolisme, un Anglais, du nom de Radcliffe, arrivé la veille à Sainte-Scholastique, a tué un cultivateur de Saint-Eustache.

Après avoir attaché les bras de sa victime, Radcliffe l'a forcée à monter sur un échafaud et l'a pendu.

Détail inouï. Plus de trois cents personnes ont été témoins du meurtre. Aucune n'a tenté de porter secours au malheureux.

Le mobile du meurtre a été le besoin d'argent. Radcliffe a été payé par un autre pour commettre cet assassinat.

Son crime accompli, Radcliffe a pris le train de Montréal sans être inquiété. Il a, dit-on, passé la journée à boire avec le prix du sang : une cinquantaine de piastres environ.

Radcliffe n'en est pas, d'ailleurs, à son coup d'essai. C'est un dangereux alcoolique bien connu de la police.

Il a, assure-t-on, des complices parmi la haute magistrature. C'est ce qui explique l'impunité dont il a joui jusqu'ici. Nous reparlerons de cette triste affaire dimanche prochain.

LES DROITS D'AUTEUR

Les gens de lettres canadiens-français, littérateurs et journalistes, qui espèrent avec grand raison le règlement de la question des droits d'auteur, nous sauront gré de leur faire part d'une précieuse information.

Au cours d'une lettre qu'il vient d'adresser à l'un des nôtres, M. Auguste Dorchain dit : "Je sais que, d'autre part, nos ministres de l'Instruction publique et des Affaires étrangères se préoccupent sérieusement d'arriver à une solution définitive, se sentant soutenus, de l'autre côté de l'Atlantique, par l'opinion publique elle-même..."

Les lecteurs canadiens des "Annales Politiques et Littéraires" connaissent le puissant écrivain qu'est M. Dorchain ; les littérateurs savent aussi qu'il est le questeur de la Société des Gens de Lettres, et que c'est à ce titre prestigieux qu'il s'entretient avec d'autres auteurs résolus — au sort des lettres françaises au Canada.

VICHY-CELESTINS — SEULE VERITABLE

Les perdants

Extraits d'un article du "Soleil," signé Georges-Emile :

"Tout homme de bon sens admettra avec nous que pour parfaire l'œuvre délicate de l'éducation des enfants, à son triple point de vue — moral, intellectuel et physique — il faut que l'esprit de l'éducateur soit tout entier à l'art auquel il s'applique..."

... Comment voulez-vous qu'un instituteur qui reçoit de 20 à 30 dollars par mois (ou une institutrice avec une chiche pitance de 5 à 10 dollars), ait cette tranquillité d'esprit, cette indépendance sous le rapport pécuniaire, pour ne s'occuper que de sa classe exclusivement ?

"Nous avons connu et nous connaissons encore un grand nombre de ces hommes qui pour gagner la bequée nécessaire à la nichée que la Providence leur a donnée, pour arriver à attacher les deux bouts, comme on le dit en langage populaire, se font, en dehors de leurs classes, et cela pendant dix mois de l'année, agents-solliciteurs, collecteurs, comptables, ou donnent des leçons privées pendant deux, trois et quatre heures tous les soirs."

"Et quand vient la fin de juin, le temps des vacances depuis si longtemps attendues par les élèves, pensez-vous que les instituteurs jouissent de la tâche ?

"La plupart, ceux qui sont à la tête d'une famille, ne connaissent ce temps que par un changement d'occupations. Nous en voyons tous les ans qui, au lieu de profiter de ces mois de juillet et d'août pour se reposer d'une longue année d'enseignement, sont forcés de se remettre à l'ouvrage, afin de ne pas crever de faim, et de se faire, soit commis, soit garçons de table, soit conducteurs de tramway, soit matelots, soit agents-solliciteurs, etc."

"Croit-on que ces hommes ont repris, pendant ces deux mois où ils ont été absents de l'école, le regain de vigueur nécessaire pour se remettre à leurs travaux intellectuels ? Et, en fin de compte, qui sont les perdants ?"

Vichy-Celestins — Seule véritable

La "Presse," faisant la biographie du soldat Morin, autrefois des Grenadier Guards, dit que "ce qui, en dehors de ses qualités PROPRES, distinguait le jeune défunt, c'est qu'il avait vécu dans l'intimité du roi Edouard VII, ou du moins, respiré pendant vingt-et-un mois le même air que Leurs Majestés, au Palais de Buckingham."

Ce qui revient à peu près à dire qu'il est malpropre de respirer le même air que les souverains.

On se sent plus patriote, quand on voit l'échevin Hébert à la tête d'une section de la Saint-Jean-Baptiste.

Fatigué de la rédaction, M. Louis Lemerise, ancien reporter à la "Presse," prend de temps à autre une raide action.